

COUTUMES ET TRANSFERTS INSTITUTIONNELS DANS L'ANTIQUITÉ :
LE CALENDRIER DE MÉGARE ET DE SES COLONIES*

ADRIAN ROBU

(Institut d'Études Sud-Est Européennes, Bucarest)

This study is devoted to the calendar of Megara and her colonies, and to the institutional connections between metropolis and *apoikiai* (« colonies ») in Antiquity. Most of the scholars agree that the Megarian calendar was reproduced, with minor changes, in the colonies during the Archaic period. Nevertheless, it was recently argued that the similar Megarian institutions attested in the colonial cities might reflect the desire of the *apoikoi* (« colonists ») to create artificially, in latter periods, a Megarian-Dorian identity. This new thesis is subject of debate. Since the transfer of the metropolis' calendar to the colonies, as supposed for the Megarian colonisation, is paralleled by similar institutional connections attested in the Euboian and Milesian colonial enterprises. Besides, the calendar cannot be dissociated from the religious sphere, and several months were consecrated to the celebration of particular Megarian cults. This has not stopped the evolutions and the innovations: some months (*Bosporios*, *Herakleios*, *Potamios*) can be connected with new cults and festivals appeared in latter times in the colonies, or with the presence of Greeks of non-Megarian origin in the *apoikiai*, especially the Boeotians. Megara and her colonies certainly not possessed identical calendars in Archaic period, but the differences were probably less important than the similarities.

Keywords: Megara, Aigosthena, Calendars, Greek Institutions, Greek Colonization, Greek Federalism.

La cité de Mégare et son territoire, la Mégaride, bénéficiaient d'une position stratégique dans l'Antiquité : les Mégariens occupaient une région de passage entre, d'une part, les cités du Péloponnèse, et de l'autre, les cités de la Grèce centrale et Athènes. De même, Mégare était admirablement située pour faire le lien entre la Méditerranée occidentale et la mer Égée, avec ses quatre ports : Nisaia sur le golfe Saronique, Pagai, Panormos et Aigosthènes sur le golfe de Corinthe¹.

* Cette étude sur le calendrier mégarien a fait l'objet d'une présentation orale donnée en 2019 à l'École Pratique des Hautes Études (Paris) dans le cadre d'un cycle de conférences intitulé « Communautés culturelles et dynamiques religieuses dans le monde grec antique. II. Mégare et ses colonies de la Propontide et du Pont-Euxin ». Nous remercions Denis Knoepfler et Alexandru Avram pour les suggestions qu'ils ont bien voulu nous faire à cette occasion. Nos remerciements vont aussi à Thibaut Castelli pour la relecture attentive de cet article. Toutes les dates s'entendent av. J.-C., sauf mention contraire.

¹ Sur la géographie de la Mégaride, voir : R.P. Legon, *Megara. The Political History of a Greek City-State to 336 B.C.*, Ithaca-London, 1981, p. 21-40 ; K. Freitag, *Der Golf von Korinth. Historisch-topographische Untersuchungen von der Archaik bis in das erste Jh. v. Chr.*, München, 2005, p. 174-186 ;

Rev. Études Sud-Est Europ., LVII, 1-4, p. 133-152, Bucarest, 2019

La Mégaride se prête à l'examen de plusieurs phénomènes antiques spécifiques au monde grec tels que la colonisation ou l'interaction entre institutions civiques et institutions fédérales. Excellents rameurs, selon Théocrite, les Mégariens sont parmi les premiers Grecs à établir des *apoikiai* (« colonies ») à la haute époque archaïque². Mieux encore, Mégare reste la seule métropole grecque à avoir fondé, entre le VIII^e et le VI^e siècles, des cités à la fois en Sicile (Mégara Hyblaea, Sélinonte), sur les rives de la mer de Marmara (Astacos, Chalcédoine, Sélymbria, Byzance) et de la mer Noire (Héraclée du Pont, Mésambria)³.

Plus tard, à l'époque hellénistique, les Mégariens sont les seuls Grecs qui font partie, à tour de rôle, de la Confédération achéenne et de la Ligue béotienne. Cette particularité de l'histoire des Mégariens offre une possibilité unique d'étudier les changements institutionnels engendrés dans une cité hellénistique par le passage d'un État fédéral à un autre. On ajoutera qu'à cette époque deux *kômai* (« bourgs ») de la Mégaride, Aigosthènes et Pagai, obtiennent l'indépendance et deviennent des cités⁴.

Chose importante, les institutions mégariennes peuvent être étudiées grâce non seulement aux documents de Mégare, mais aussi à ceux qui émanent des colonies mégariennes. De fait, on retrouve dans les *apoikiai* des coutumes institutionnelles, des *nomima*, spécifiques à la cité de Mégare : des magistratures telles que le *basileus* et les *aisimnatai*, des subdivisions civiques telles que les *phylai* (« tribus ») et les *hékatostryes* (« centaines »), des cultes mégariens (Déméter *Malophoros* et Zeus *Meilichios* à Sélinonte, Apollon *Pythaios* à Chalcédoine, Artémis *Orthosia* à Byzance, Dionysos *Dasyllios* et Dionysos *Patrôos* à Callatis), ainsi que des calendriers qui ont en commun plusieurs mois. Les historiens modernes ont noté que ces institutions faisaient partie du bagage originel des colons mégariens partis pour la Sicile, la Propontide et le Pont-Euxin⁵.

Le rôle de la métropole dans la fondation des colonies a été contesté par R. Osborne, qui, dans un article publié en 1998, a essayé de montrer que les *apoikiai* ne seraient pas à l'époque archaïque des « state entreprises », mais des « private entreprises », menées par des « charismatic individuals ». De plus, Osborne estime

P. J. Smith, *The Archaeology and Epigraphy of Hellenistic and Roman Megaris, Greece*, BAR International Series 1762, Oxford, 2008, p. 5–10.

² Théocrite, XII, 27.

³ Robu, *Mégare*, p. 117–324.

⁴ K. Freitag, *op. cit.*, p. 177, 185.

⁵ Hanell, *Megarische Studien*, p. 137–206 ; C. Antonetti, « Megara e le sue colonie: un'unità storico-culturale ? », in *Il dinamismo della colonizzazione greca. Atti della tavola rotonda: Espansione e colonizzazione greca di età arcaica. metodologie e problemi a confronto (Venezia. 10–11.11.1995)*, C. Antonetti (éd.), Naples, 1997, p. 83–94 ; Avram, in *ISM III*, p. 85–89, 91–100, 110–115 ; F. Ferraioli, *L'Hekatostryes: analisi della documentazione*, Tivoli (Rome), 2012, p. 13–84 ; Robu, *Mégare*, p. 325–405 ; A. Chaniotis, « Political Culture in the Cities of the Northern Black Sea Region in the « Long Hellenistic Age » (The Epigraphic Evidence) », in *The Northern Black Sea in Antiquity. Networks, Connectivity, and Cultural Interactions*, V. Kozlovskaya (éd.), Cambridge, 2017, p. 141.

que le phénomène même de la colonisation grecque doit être mis en doute, car la notion de « colonisation » est trop ancrée dans le présent⁶.

Assurément, la place importante détenue par les « chefs » (*hégémones*) dans la colonisation doit être davantage soulignée et les exemples modernes sont peu pertinents pour l'étude des relations entre métropoles et colonies dans l'Antiquité. Il suffit de rappeler ici qu'une *apoikia* grecque est une cité indépendante, à la différence de la *colonia* romaine ou d'une colonie appartenant aux empires modernes. Il n'est pas certain pour autant, comme on l'a déjà souligné, qu'il faille aller jusqu'à nier les spécificités de ce mouvement de personnes de l'époque archaïque, appelé de manière conventionnelle par les spécialistes la « colonisation » grecque⁷.

Par ailleurs, il convient de noter que l'une des conséquences de la thèse d'Osborne a été la remise en question des liens institutionnels entre métropole et colonies, et en particulier du rôle de la cité-mère dans l'introduction du calendrier dans les nouvelles fondations. Étant donné que les colonies ne seraient pas le résultat d'une décision de la métropole, mais d'une initiative individuelle, le calendrier mégarien aurait été introduit dans les colonies tout simplement parce que c'était le calendrier du chef de l'expédition ou de l'expert religieux qui se trouvait parmi les *apoiikoi*⁸. De cette manière, on remplace une fois de plus la communauté par l'individu.

Dernièrement, T. Russell est allé plus loin dans l'interprétation, en soutenant que le calendrier de Byzance et d'autres colonies mégariennes du Pont-Euxin est un bon exemple d'une institution qui n'a pas été transférée depuis la métropole, mais qui a été créée localement, suite aux relations entre les cités pontiques et avec pour but de mettre en valeur leur « identité dorienne ». Autrement dit, les traditions

⁶ R. Osborne, « Early Greek Colonization? The Nature of Greek Settlement in the West », in *Archaic Greece: New Approaches and New Evidence*, N. Fisher, H. van Wees (éds.), London, 1998, p. 251–269. Osborne finit son article par la conclusion suivante : « A proper understanding of archaic Greek history can only come when chapters on 'Colonization' are eradicated from books on early Greece » (p. 269).

⁷ Pour la critique de la thèse d'Osborne, voir : E. Greco, « On the Origin of the Western Greek Poleis », *Ancient West & East* 10, 2011, p. 233–242 ; M. C. D'Ercole, *Histoires méditerranéennes. Aspects de la colonisation grecque de l'Occident à la mer Noire (VIII^e–IV^e siècles av. J.-C.)*, Paris, 2012, p. 18–20 ; I. Malkin, « Greek Colonisation: The Right to Return », in *Conceptualising Early Colonisation*, L. Donnellan, V. Nizzo, G.-J. Burgers (éds.), Rome, 2016, p. 27–50.

⁸ R. Osborne, « Greek 'Colonisation': What Was, and What Is, at Stake », in *Conceptualising Early Colonisation*, L. Donnellan, V. Nizzo, G.-J. Burgers (éds.), Rome, 2016, p. 25, écrit : « When Hanell in *Megarische Studien* 75 years ago showed that Megara's 'colonies' shared a calendar, he was surely right to conclude that the calendar that they shared had much in common with the (otherwise unknown) calendar of Megara itself. But he was in my view wrong to think that that meant that these communities had been set up by Megarian design on Megarian lines. (...) The calendar of the person who led the settlers, or of the religious expert among the settlers, would naturally impose itself, and future migrants might well prefer to join a city whose calendar (and other similar institutions) were familiar rather than one where cults and months bore strange names. Sharing a calendar and sharing a cult were part of sharing a history; but they did not require any on-going political bond. »

institutionnelles dites « mégariennes » seraient dans les *apoikiai* le reflet des recherches identitaires de l'époque classique, voire hellénistique⁹.

Pour notre analyse, la question est de savoir si ces « individus charismatiques » pouvaient reproduire les institutions politiques, les cultes et le calendrier de la métropole dans les nouvelles cités, sans contact avec la cité-mère. En réalité, plusieurs indices plaident en faveur des relations entre métropole et colonies, et cela sur la longue durée. Certes, la fondation d'une colonie est le résultat de la décision d'un ou de plusieurs groupes d'individus, mais cela n'empêche pas que la colonisation grecque soit un phénomène de mobilité régi par des lois ancestrales (*nomoi*). À titre d'exemple, on peut évoquer : le droit de retour des *apoikoi* dans la métropole en cas d'échec de leur entreprise¹⁰ ; la loi ancienne (*palaios nomos*) qui, selon Thucydide, demandait à une *apoikia* de faire venir de la métropole un fondateur (*oikistès*) en cas de l'établissement d'une nouvelle colonie¹¹ ; ou encore les liens culturels entre métropole et colonies tels qu'ils sont relevés, par exemple, lors du conflit entre Corcyre et Corinthe au sujet d'Épidamne, l'une des causes de la guerre du Péloponnèse. À en croire Thucydide, les Corinthiens reprochaient aux Corcyréens le refus de participer aux fêtes et aux sacrifices célébrés en commun par les Corinthiens et leurs *apoikoi*. Pour les Corinthiens, les Corcyréens enfreignaient ainsi des lois ancestrales et leur conduite donnait le droit à la cité-mère d'intervenir¹².

Tous ces témoignages indiquent que la métropole jouait un rôle important dans le processus de fondation d'*apoikiai*. Et le fait que la plupart des sources textuelles sur les relations entre métropoles et colonies sont postérieures au VI^e siècle n'est pas, à lui seul, un argument pour l'absence de contacts, y compris au niveau politique.

⁹ T. Russell, *Byzantium and the Bosphorus: A Historical Study, from the Seventh Century BC until the Foundation of Constantinople*, Oxford–New York, 2017, p. 189–190, note : « The similarities between the calendars of Byzantium, Callatis, Chersonesus, Chalcedon, and Mesembria appear to have been conscious, and the cities may have hoped that these cultural similarities would serve to distinguish them from the barbarian tribes of the Black Sea, as Greek cities who could point to a shared cultural heritage and shared ancestors. (...) Consequently, it is no surprise if the Byzantines overcompensated by artificially preserving their dialect long after the *koine* had spread to the city, and by selecting months for their calendar which emphasized their Dorian identity and their ancestral connections with the other Dorian-Megarian cities in the Pontus ». Cf. A. Robu, *RESEE* 55, 2017, p. 373–375.

¹⁰ Le « Serment des Fondateurs » de Cyrène atteste que les colons thréens ont le droit de retourner dans la métropole si, au bout de cinq ans, ils n'arrivent pas à s'installer dans le nouveau pays : C. Dobias-Lalou, « SEG IX, 3 : un document composite ou inclassable ? », *Verbum* 17, 3–4, 1994, p. 244–246, voir surtout les lignes 33–37 de l'inscription. C'est en vertu d'une loi analogue que les colons érétriens expulsés de Corcyre par des Corinthiens cherchent à regagner leur cité-mère. Mais sans avoir été informés à l'avance, les Érétriens refusent de les accepter et les *apoikoi* partent alors fonder Méthone, en Thrace : Plutarque, *Questions grecques*, XI (= *Moralia* 293 B) ; cf. S. De Vido, « 'Capitani coraggiosi'. Gli Eubei nel Mediterraneo », in *Tra mare e continente: l'isola d'Eubea*, C. Bearzot, F. Landucci (éds.), Milano, 2013, p. 86–87.

¹¹ Thucydide, I, 24, 2 ; cf. I. Malkin, *op. cit.*, p. 39–47.

¹² Thucydide, I, 25, 4 ; cf. T. Stickler, *Korinth und seine Kolonien. Die Stadt am Isthmus im Mächtigegefüge des klassischen Griechenland*, Berlin, 2010, p. 226–235.

Notons que l'on a aussi inversé la direction des transferts institutionnels, par exemple, on a suggéré que le collège d'*aisimnatai* ne fut pas transféré depuis Mégare dans les colonies du Pont (la *communis opinio*), mais qu'il aurait été introduit dans ces cités suite aux relations avec les colonies ioniennes du Pont, l'*aisymnateia* étant aussi présente dans le milieu ionien. Cette magistrature aurait été ensuite transférée depuis les cités pontiques à Mégare de Grèce, où elle est attestée à l'époque hellénistique¹³.

Du reste, on a proposé que les similitudes entre les institutions de la métropole et celles des colonies ne seraient pas le résultat des transferts à l'époque archaïque, mais de développements en parallèle. L'argument principal serait que les attestations datent d'une période tardive, époque hellénistique ou impériale. Dès lors, on ne pourrait pas utiliser cette documentation pour l'histoire archaïque de ces cités. De plus, certaines institutions sont connues aussi ailleurs dans le monde grec¹⁴. Il n'empêche qu'il existe des coïncidences troublantes : Dionysos *Patrôos* et Dionysos *Dasyllios*, ou encore les *hékatostryes* (« centaines »), n'apparaissent dans les cités du Pont-Euxin que dans le milieu mégarien, ces institutions n'étant jamais attestées dans les colonies milésiennes.

Doit-on rappeler que l'existence des transferts culturels entre métropole et colonies ne signifie point que les institutions des colonies soient restées inchangées pendant des siècles ? En réalité, ces institutions ne sont pas figées dans le temps, elles connaissent des évolutions importantes, à l'image d'ailleurs des *nomima* de la métropole. Les *aisimnatai* de Chalcédoine et les *probouloi* de Callatis confirment, par exemple, que des magistratures, à l'origine probablement oligarchiques,

¹³ M. L. del Barrio Vega, « The Aisimnatai at Megara », in *A Greek Man in the Iberian Street. Papers in Linguistics and Epigraphy in Honour of Javier de Hoz*, E. Luján, J. L. García Alonso (éds.), Innsbruck, 2011, p. 17–24 ; eadem, « The Greek Language in the Black Sea », in *Studies in Ancient Greek Dialects from Central Greece to the Black Sea*, G. K. Giannakis, E. Crespo, P. Filos (éds.), Berlin-Boston, 2018, p. 516–517.

¹⁴ Il s'agit là d'une critique que l'on a formulée au sujet des correspondances institutionnelles entre Mégare et ses colonies, la thèse défendue par K. Hanell dans *Megarische Studien*, et que nous avons reprise, avec des mises en garde, dans Robu, *Mégare*. Cf. L. Donnellan, *Histara*, <http://histara.sorbonne.fr/cr.php?cr=2607&lang=fr> (consulté le 29 mai 2019), qui, dans un compte rendu à notre ouvrage, note : « The institutional history, written with the assumption that “mother city equals foundation” and that all institutions remained stable throughout centuries, from foundation to the end of the Roman period, is equally unconvincing ». Cependant, nous n'avons jamais soutenus que les institutions des colonies soient restées inchangées dans l'Antiquité, mais qu'il existe des coutumes institutionnelles communes à Mégare et à ses colonies, l'héritage mégarien étant visible à travers plusieurs magistratures et subdivisions civiques. De même, Donnellan écrit : « Robu points out that Kalchedon is better placed than Byzantium to receive ships coming from the Black Sea ». Or c'est exactement le contraire de notre opinion. À notre sens, « le point de départ préféré pour entreprendre un voyage en direction de la mer Noire était la côte asiatique du Bosphore et non pas la côte opposée, les courants marins pouvant être déviés plus facilement depuis Chalcédoine que depuis Byzance. En revanche, Byzance, grâce à la direction des courants sortant du Bosphore thrace, pouvait contrôler le passage des navires venant du Pont. » (Robu, *Mégare*, p. 234-235). Ce n'est pas là un aspect mineur, car cette particularité géographique permet de comprendre l'installation des Mégariens dans un premier temps sur la rive asiatique du Bosphore thrace et seulement dans un deuxième temps sur la rive européenne.

pouvaient intégrer à l'époque hellénistique les institutions démocratiques des cités coloniales¹⁵. Que ces institutions ne soient pas attestées avant l'époque hellénistique ne doit pas surprendre, compte tenu de l'absence d'inscriptions archaïques et classiques émanant de ces cités.

Bref, les liens institutionnels entre métropole et *apoikiai* font l'objet aujourd'hui des controverses historiographiques, plusieurs spécialistes ayant contesté, on le voit, le rôle de la métropole dans la création des *nomima* de cités coloniales. Il est dans notre intention de reprendre cette question, en prenant comme étude de cas les calendriers de Mégare et de ses *apoikiai*. Dans un premier temps, nous aimerions relever les similitudes et les différences entre les calendriers des colonies, tout en montrant l'intérêt de cette documentation pour l'étude des cultes et des fêtes des Mégariens.

Nous ferons dans un deuxième temps quelques remarques sur le calendrier mégarien archaïque et, de manière générale, sur les institutions de Mégare, et nous étudierons aussi le calendrier d'Aigosthènes, une autre cité de la Mégaride.

LE CALENDRIER DES COLONIES MÉGARIENNES ET HÉRACLÉOTES

K. Hanell a jadis reconstitué les calendriers des colonies mégariennes et héracléotes dans deux études qui ont fait date et servent encore aujourd'hui¹⁶. Le mérite de ce savant est d'avoir été le premier à souligner l'importance du *Liber glossarum* pour l'étude du calendrier mégarien. Compilée au VIII^e siècle ap. J.-C., cette collection ménologique transmet le calendrier complet de Byzance, avec les équivalences dans le calendrier julien. En réunissant les attestations épigraphiques récentes, A. Avram et C. Trümpy ont proposé, en parallèle, des reconstitutions du calendrier de Mégare et de ses colonies¹⁷.

Les nouvelles inscriptions ont permis de mieux préciser la succession des mois et de remplir certaines lacunes dans les calendriers des colonies mégariennes.

¹⁵ Avram, in *ISM III*, p. 86–87 ; Robu, *Mégare*, p. 386, 412 ; *idem*, « What's in a Name ? Megarian Colonies in the Black Sea: Common *nomima*, and Local Traditions », in *Megarian Moments. The Local World of an Ancient Greek City-State*, H. Beck, P. J. Smith (éds.), *Teiresias Supplements Online*, Volume 1, Montréal 2018, p. 273–289, <http://teiresias-supplements.mcgill.ca/>.

¹⁶ K. Hanell, *Das Menologium des Liber glossarum*, K. Humanistika Vetenskapssamfundets i Lund Årsberättelse (Bulletin de la société royale des lettres de Lund), 1931–1932, II, Lund, 1932, surtout p. 21–27 ; *idem*, *Megarische Studien*, p. 190–204 ; cf. A. E. Samuel, *Greek and Roman Chronology. Calendars and Years in Classical Antiquity*, Munich, 1972, p. 87–89 ; L. D. Loukopoulou, *Contribution à l'histoire de la Thrace propontique durant la période archaïque*, Athènes, 1989, p. 120–122 ; P. J. Smith, *op. cit.*, p. 124–125, 142–143.

¹⁷ Avram, *Calendriers*, p. 25–31 ; *idem*, in *ISM III*, p. 110–115 ; C. Trümpy, *Untersuchungen zu den altgriechischen Monatsnamen und Monatsfolgen*, Heidelberg, 1997, p. 147–155 ; cf. D. Chiekova, *Cultes et vie religieuse des cités grecques du Pont Gauche (VII^e–I^{er} siècles avant J.-C.)*, Berne, 2008, p. 303 ; T. Russel, *op. cit.*, p. 175–191.

En nous appuyant sur le *Liber glossarum* et les attestations épigraphiques, nous pouvons proposer la structure suivante pour le calendrier de Byzance :

Tableau I

Mois juliens	Byzance
<i>Ianuarios</i>	Πεταγείτιος
<i>Februarius</i>	Διονύσιος
<i>Martius</i>	Εὐκλείος
<i>Aprilis</i>	Ἀρτεμίσιος
<i>Maius</i>	Λύκειος
<i>Iunius</i>	Βοσπόριος
<i>Iulius</i>	Λατοῖος
<i>Augustus</i>	Ἀγριάνιος
<i>September</i>	Μαλοφόριος
<i>October</i>	Ἡραῖος
<i>November</i>	Καρνεῖος
<i>December</i>	Μαχάνειος

Le *Liber glossarum* donne pour juillet l'équivalence *Iateos*, un mois non attesté par ailleurs dans le monde grec, et que K. Fr. Hermann corrige en Ὑακίνθιος, en notant que la glose de Pappias donne la forme *Iatheos*¹⁸. Mais Hanell remplace, à juste titre, Ὑακίνθιος par Λατοῖος, un mois mentionné par un décret de Byzance. Il suggère aussi de remplacer Καρνεῖος par Ἐρμαῖος¹⁹. Néanmoins, cette dernière proposition est aujourd'hui à abandonner²⁰, car une nouvelle inscription, trouvée à Esence, aux alentours de l'antique Daskyleion-sur-mer, confirme la présence de Καρνεῖος dans le calendrier byzantin. Il s'agit d'un décret en l'honneur d'un stratège et qui émane d'une communauté villageoise, dont les membres sont qualifiés d'*enchôrioi*. La mention de l'*hiéromnamon* comme magistrat éponyme, du mois *Karneios* (l. 2) ou encore les formes doriennes qui apparaissent dans l'inscription (cf. l. 3–4 : ὁ στραταγός) indiquent qu'il s'agit d'une communauté appartenant à la péree asiatique de Byzance²¹.

On note par ailleurs que le mois Βοσπόριος occupe une place importante dans le calendrier religieux des Byzantins : c'est durant cette période de l'année que se déroulait la fête des *Bosporia* en l'honneur de la Phôsphoros, une déesse

¹⁸ K. Fr. Hermann, « Bemerkungen zu den menologischen Glossen des Papias », *Philologus* 2, 1847, p. 263.

¹⁹ K. Hanell, *op. cit.*, p. 22, 25–26 ; *idem*, *Megarische Studien*, p. 195–198, 201. Le mois Λατοῖος apparaît dans le décret de Byzance en l'honneur du juge de Milet Apollônidas, fils de Memnôn : *I. Byzantion*, 2, l. 1.

²⁰ Cf. A. E. Samuel, *op. cit.*, p. 88.

²¹ S. Aybek, B. Dreyer (éds.), *Der archologische Survey von Apollonia am Rhyandakos beim Uluabat-See und der Umgebung Mysiens in der Nordwest-Türkei 2006–2010*, Berlin, 2016, p. 49–51, 81–82, pl. 24, fig. 4 ; cf. D. Rousset, *Bull. ép.*, 2017, 449.

porteuse de torches, que les modernes identifient soit à Artémis, soit à Hécate²². On honorait lors de cette fête la déesse Phôsphoros par une course aux flambeaux à laquelle participait la jeunesse du gymnase²³.

De même, le mois Βοσπόριος avait une signification particulière dans le calendrier des mystes de Dionysos *Kallôn*, un thiasse situé dans le territoire de Byzance, à Callum. Cette association dionysiaque organisait des concours et des fêtes, et ses dignitaires sont honorés à trois reprises lors de ce mois²⁴. Comme nous l'avons proposé ailleurs, il est permis de penser que les mystes de Dionysos *Kallôn* organisaient des concours athlétiques, notamment des courses aux flambeaux, similaires à ceux qui avaient lieu dans la ville à la même période de l'année, lors du mois Βοσπόριος. L'association contribuait de cette manière à la diffusion de pratiques civiles et religieuses dans le territoire de la cité²⁵.

Plusieurs mois apparaissent ailleurs dans le monde mégarien. On trouve ainsi Μαχάνειος, Πεταγείτιος, Διονύσιος, Ποτάμιος, Ἀπελλαῖος²⁶, Ἀρτεμισίος²⁷ à Chalcédoine, et parmi ces mois, seuls Ποτάμιος et Ἀπελλαῖος ne sont pas présents dans le calendrier de Byzance. On constate par ailleurs qu'il n'existe aucune attestation certaine du calendrier à Mésambria et dans les colonies mégariennes de Sicile²⁸.

En revanche, les inscriptions émanant des colonies d'Héraclée du Pont attestent le nom de huit mois à Callatis (Μαχανεύς, Πεταγείτιος, Διονύσιος, Εὔκλειος, Ἀρτεμισίος, Λύκειος, Ἀπελλαῖος, Μαλοφόριος)²⁹ et de cinq mois à Chersonèse

²² Hannel, *Megarische Studien*, p. 185-186, 200-201 ; L. D. Loukopoulou, *op. cit.*, p. 105-109 ; A. Zografou, « Les Phôsphoroi et la thallos d'Athènes », in *Nommer les Dieux. Théonymes, épithètes, épicles dans l'Antiquité*, N. Belayche et al. (éds.), Turnhout, 2005, p. 535-536 ; *eadem*, *Chemins d'Hécate. Portes, routes, carrefours et autres figures de l'entre-deux*, Kernos Suppl. 24, Liège, 2010, p. 189 ; M. Dana, « Entre Crimée et Bosphore : d'une Parthenos à l'autre », *Métis* N.S. 10, 2012, p. 303-307 ; T. Russel, *op. cit.*, p. 181-186.

²³ *I. Byzantion*, 11 ; cf. M. Dana, *Culture et mobilité dans le Pont-Euxin*, Bordeaux, 2011, p. 110-114.

²⁴ *I. Byzantion*, 30, l. 5 ; 31, l. 4 ; 33, l. 4.

²⁵ A. Robu, « Associations dionysiaques, communautés rurales et cultes à Byzance à l'époque impériale », in *Identité régionale, identités civiles autour des Détroits des Dardanelles et du Bosphore (V^e siècle av. J.-C.-II^e siècle apr. J.-C.)*, M. Dana, F. Prêteux (éds.), *DHA* Suppl. 15, Besançon, 2016, p. 254.

²⁶ *I. Kalchedon*, 10, l. 7-8 ; 12, l. 27 : Μαχάνειος ; 12, l. 19 : Πεταγείτιος ; 7, l. 7 ; 12, l. 20 : Διονύσιος ; 6, l. 2 : Ποτάμιος ; 10, l. 8 : Ἀπελλαῖος.

²⁷ *IG XII 4*, 1, 226, l. 27-28.

²⁸ Hannel, *Megarische Studien*, p. 191, et C. Trümpy, *op. cit.*, p. 150, estiment que le mois *Artémisios* serait attesté par un décret de Mésambria, mais cette inscription émane probablement d'Odessos : *IGBulg.* I², 39. L. Dubois identifie le mois *Archomaos* dans une inscription de Mégara Hyblaea, cette proposition est toutefois très incertaine : L. Dubois (éd.), *Inscriptions grecques dialectales de Sicile. Contribution à l'étude du vocabulaire grec colonial*, Rome, 1989, p. 26-27, n^o 20 ; *contra* C. Trümpy, *op. cit.*, p. 150, n. 643.

²⁹ *ISM* III, 12, l. 2 : Μαχανεύς ; 30, l. 3 : Πεταγείτιος ; 19, l. 4 ; 35, l. 2 ; 44, l. 2 ; 47, l. 2 : Διονύσιος ; 10, l. 1 : Εὔκλειος ; 6, l. 2 : Ἀρτεμισίος ; 44, l. 40 : Λύκειος ; 2, l. 20 : Ἀπελλαῖος ; 38, l. 2 : Μαλοφόριος.

Taurique (Διονύσιος, Εὔκλειος, Λύκειος, Ἡράκλειος et Λατοῖος)³⁰. On rappelle que l'héritage mégarien fut transmis à Callatis et à Chersonèse Taurique par le biais de leur métropole, Héraclée du Pont, celle-ci étant une fondation des Mégariens et des Béotiens³¹. Dès lors, on peut penser sans crainte de se tromper que les mois en vigueur à Callatis et à Chersonèse Taurique se retrouvaient originairement dans le calendrier d'Héraclée du Pont³².

Il convient de se demander quelle fut la succession exacte des mois dans les différentes cités mégariennes et héracléotes. On trouve une réponse partielle à cette question dans une inscription de Callatis, qui atteste que le changement du collège des *eisagôgeis* avait lieu au mois Μαλοφόριος. Celui-ci était donc le dernier mois du calendrier callatien³³. Les spécialistes ont aussi suggéré que l'année commençait probablement à l'équinoxe d'automne (le 23 septembre) et que le premier mois de l'année était Ἡραῖος³⁴. De plus, il est certain qu'à Callatis le mois Διονύσιος précédait Λύκειος, car un décret des thiasites a été émis au mois Διονύσιος avec la mention qu'il soit affiché avant le mois Λύκειος³⁵. Deux inscriptions de Chalcédoine attestent aussi que Ἀπελλαῖος succédait à Μαχάνειος et Διονύσιος à Πεταγεῖτιος, ce qui est conforme à l'ordre des mois byzantins donné par le *Liber glossarum* (sachant qu'à Ἀπελλαῖος correspondait probablement Βοσπόριος à Byzance)³⁶.

Pour le reste des mois, nous sommes réduits à des comparaisons avec le calendrier de Byzance et avec le calendrier en vigueur en Bithynie, également attesté par le *Liber glossarum*. On pense en effet que le calendrier bithynien devait présenter plusieurs correspondances avec le calendrier d'Héraclée du Pont et indirectement avec les calendriers des colonies héracléotes, Callatis et Chersonèse Taurique. Fort de ces analogies, on peut reconstituer les calendriers des colonies mégariennes et héracléotes de la manière suivante (les mois non attestés sont indiqués par un astérisque) :

³⁰ *IOSPE* I², 352 (= *IOSPE* III³, 8), l. 56 ; *IOSPE* I², 357 (= *IOSPE* III³, 24), l. 24–25 : Διονύσιος ; *IOSPE* I², 361, l. 4–5 ; J. G. Vinogradov, « Un nouveau dossier documentaire de l'époque impériale de Chersonèse », *VDI*, 1996, 1, p. 54–55 (en russe ; = *IOSPE* III³, 39 ; cf. L. Dubois, *Bull. ép.*, 1997, 425 ; *SEG* 45, 985), col. A, l. 32, col. B, l. 26 : Εὔκλειος ; *IOSPE* I², 358 (= *IOSPE* III³, 16), l. 12 : Λύκειος ; *IOSPE* I², 359, l. 19 ; *IOSPE* I², 402, l. 7 ; S. J. Saprykin, « Proxénie de Chersonèse pour un Sinopéen », *VDI*, 1998, 4, p. 43 (en russe ; = *IOSPE* III³, 19 ; cf. *SEG* 49, 999), l. 31 : Ἡράκλειος ; E. G. Surov, « Nouvelle inscription de Chersonèse », *VDI*, 1960, 3, p. 154–155 (en russe ; = *IOSPE* III³, 23), l. 17–18 ; cf. J. et L. Robert, *Bull. ép.*, 1964, 312 ; E. I. Solomonik, « Inscriptions grecques de Chersonèse (nouvelles trouvailles) », *VDI*, 1996, 4, p. 45, n° 4 (en russe ; = *IOSPE* III³, 86 ; cf. *SEG* 46, 930), l. 3 : Λατοῖος. Voir aussi E. I. Solomonik, *Nouveaux monuments épigraphiques de Chersonèse*, Kiev, 1964 (en russe), p. 17, n° 2, l. 4–5 : [μνη]ὸς Ἡρα[κλείου] (ou Ἡρα[ῖου], selon Avram, in *ISM* III, p. 111–112, n. 507).

³¹ Robu, *Mégare*, p. 305, 325–326 (avec les références).

³² Hanell, *Megarische Studien*, p. 191–192 ; C. Trümpy, *op. cit.*, p. 150–151.

³³ *ISM* III, 38, avec les commentaires d'Avram, in *ISM* III, p. 111.

³⁴ Hanell, *Megarische Studien*, p. 190, 192, 194 ; Avram, *Calendriers*, p. 30, n. 25 ; *idem*, in *ISM* III, p. 111, n. 505. Cf. T. Russell, *op. cit.*, p. 180–181, qui suggère qu'à Byzance l'année aurait pu commencer au solstice d'été.

³⁵ *ISM* III, 44, avec les commentaires d'Avram, in *ISM* III, p. 111.

³⁶ I. Kalchedon, 10 et 12.

Tableau II

Mois juliens	Byzance	Chalcédoine	Callatis	Chersonèse Taurique
Sept.-Oct.	Ἡραῖος	Ἡραῖος*/ Ποτάμιος	Ἡραῖος*/ Ἡράκλειος*	Ἡραῖος*/ Ἡράκλειος
Oct.-Nov.	Καρνεῖος	Καρνεῖος*	Καρνεῖος*	Καρνεῖος*
Nov.-Déc.	Μαχάνειος	Μαχάνειος	Μαχανεύς	Μαχάνειος*/ Μαχανεύς*
Déc.-Janv.	Πεταγείτιος	Πεταγείτιος	Πεταγείτιος	Πεταγείτιος*
Janv.-Fév.	Διονύσιος	Διονύσιος	Διονύσιος	Διονύσιος
Fév.-Mars	Εὐκλείος	Εὐκλείος*	Εὐκλείος	Εὐκλείος
Mars-Avril	Ἄρτεμῖσιος	Ἄρτεμῖσιος	Ἄρτεμῖσιος	Ἄρτεμῖσιος*
Avril-Mai	Λύκειος	Λύκειος*	Λύκειος	Λύκειος
Mai-Juin	Βοσπόριος	Ἀπελλαῖος	Ἀπελλαῖος	Ἀπελλαῖος*
Juin-Juillet	Λατοῖος	Λατοῖος*	Λατοῖος*	Λατοῖος
Juillet-Août	Ἄγριάνιος	Ἄγριάνιος*/ Ποτάμιος	Ἄγριάνιος*/ Ἡράκλειος*	Ἄγριάνιος*/ Ἡράκλειος
Août-Sept.	Μαλοφόριος	Μαλοφόριος*	Μαλοφόριος	Μαλοφόριος*

Notons que la succession chronologique de quelques mois de Chalcédoine et des colonies héracléotes est loin d'être assurée, car il s'agit des mois qui n'ont pas de correspondances dans le calendrier de Byzance. Ainsi, au mois dorien Ἀπελλαῖος, attesté à Chalcédoine et à Callatis, correspond dans le calendrier byzantin un mois local, à savoir Βοσπόριος ou éventuellement Ἡραῖος. A. Avram exclut cette dernière possibilité et considère le mois Ἡραῖος comme faisant partie du calendrier mégarien archaïque, une opinion qui reste encore à être confirmée par les sources. En faveur de cette hypothèse, il note aussi l'appartenance d'Ἡραῖος au calendrier bithynien et l'existence des analogies entre ce calendrier et le calendrier byzantin³⁷. Cependant, on n'a pas là des indices certains pour la présence d'Ἡραῖος dans le calendrier mégarien. En réalité, ce mois est en rapport avec la célébration d'Héra, une divinité peu documentée à Mégare³⁸.

De même, Avram estime que les mois Ποτάμιος à Chalcédoine et Ἡράκλειος à Chersonèse sont des mois locaux, qui ont remplacé des mois mégariens traditionnels. Ainsi, le mois Ποτάμιος aurait remplacé le mois Λατοῖος à Chalcédoine, tandis que le mois Ἡράκλειος se serait substitué à Καρνεῖος ou à Ἄγριάνιος dans le calendrier de Chersonèse (et sans doute dans celui d'Héraclée du Pont) « à l'occasion d'une quelconque réforme du calendrier »³⁹.

³⁷ Avram, *Calendriers*, p. 29 ; *idem*, in *ISM III*, p. 113.

³⁸ P. J. Smith, *op. cit.*, p. 125 ; Robu, *Mégare*, p. 24-30.

³⁹ Avram, *Calendriers*, p. 30 ; *idem*, in *ISM III*, p. 113. Cf. aussi A. Avram, « Épigraphe et histoire religieuse : le culte de Lété dans les cités de la mer Noire », in *Estudios de Epigrafía Griega*, Á. Martínez Fernández (éd.), La Laguna, 2009, p. 312. C. Trümpy, *op. cit.*, p. 153, remplace Λατοῖος par Ἡράκλειος dans le calendrier mégarien archaïque. Mais cette proposition est très incertaine, car le culte d'Héraclès est peu attesté en Mégare. Voir à cet égard : Robu, *Mégare*, p. 267.

La première proposition reste néanmoins difficile à suivre, car le mois Λατοῖος est probablement lié à Apollon *Latōos*, une divinité attestée à Mégare⁴⁰. À notre avis, Ποτάμιος de Chalcédoine pourrait en réalité figurer à la place occupée dans le calendrier de Byzance soit par Ἡραῖος, soit par Ἀγριάνιος. Ces deux mois ne se rattachent pas à un culte mégarien spécifique et ils ne sont pas attestés ailleurs dans le monde mégarien. Certes, Ἀγριάνιος est un mois présent dans plusieurs cités doriennes (Sparte, Épidaure, Rhodes), mais il est aussi répertorié en Béotie⁴¹. Et il est possible que la présence de ce mois dans le calendrier byzantin vienne mettre en lumière la participation des Béotiens à la colonisation du Bosphore thrace⁴².

Pour les mêmes raisons, nous pensons qu'au mois Ἡράκλειος, attesté à Callatis et à Chersonèse Taurique, et indirectement dans leur métropole Héraclée du Pont, devait correspondre Ἀγριάνιος ou Ἡραῖος dans le calendrier de Byzance. Il nous semble certain que le mois Ἡράκλειος faisait partie du calendrier originel d'Héraclée du Pont et il n'est pas nécessaire de penser qu'il ait été introduit suite à une réforme du calendrier. En effet, on peut penser avec raison que les Héracléotes ont réservé dès l'époque de la fondation un mois du calendrier au héros éponyme de leur cité.

Le culte d'Héra est présent à Chalcédoine et peut-être aussi à Héraclée du Pont, et il ne serait pas exclu qu'un mois du calendrier de ces cités soit consacré à cette déesse, tout comme à Byzance et en Bithynie⁴³. Cependant, dans l'attente de nouveaux documents, il est prudent de considérer Ἡραῖος et Ἀγριάνιος comme des innovations byzantines, et auxquels devaient correspondre d'autres mois dans les calendriers chalcédonien et héracléote.

En revanche, les choses sont probablement différentes pour Καρνείος : celui-ci est un mois pandorien par excellence et il aurait dû figurer dans le calendrier mégarien archaïque et par la suite dans les calendriers des colonies mégariennes et héracléotes⁴⁴.

Au demeurant, les calendriers des colonies mégariennes mettent en lumière plusieurs cultes et fêtes célébrés à Mégare et dans ses colonies. Plusieurs mois se rapportent en effet à une divinité précise : *Bosporios* fut consacré, on l'a vu, à la

⁴⁰ Pausanias, I, 44, 10 ; cf. Hanell, *Megarische Studien*, p. 201.

⁴¹ C. Trümpy, *op. cit.*, p. 126–127, 167–178.

⁴² Robu, *Mégare*, p. 264–269.

⁴³ Démosthène de Bithynie, *FGrHist* 699 F 5 : Ἡραία, ἄκρα οὕτω λεγομένη καταντικρὺ Καλκηδόνας. Cf. Arrien, *FGrHist* 156 F 18. La déesse Héra apparaîtrait sur les monnaies frappées par Héraclée du Pont au IV^e siècle : *Sylloge Nummorum Graecorum. The Royal Collection of Coins and Medals, Danish National Museum, Bosporus-Bithynia*, Copenhagen, 1944, pl. 10, n^{os} 412–418 ; M. Price (éd.), *Sylloge Nummorum Graecorum. The British Museum, Volume IX, Part 1 : The Black Sea*, London, 1993, pl. LVIII, n^{os} 1588–1592, 1603 ; W. Stancomb (éd.), *Sylloge Nummorum Graecorum, Volume XI : The William Stancomb Collection of Coins of the Black Sea Region*, Oxford, 2000, pl. XXXVI, n^{os} 815–816. *Contra* W. H. Waddington, E. Babelon, T. Reinach, *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure*, vol. I, 2, Paris, 1908, p. 347–349, n^{os} 16–28, qui identifient cette divinité à la Tychè de la ville. Pour la présence du mois *Heraios* dans le calendrier bithynien, voir : C. Trümpy, *op. cit.*, p. 276–277.

⁴⁴ C. Trümpy, *op. cit.*, p. 126, 154–155.

Phôsphoros, *Artémisios* à Artémis, *Malophorios* à Déméter *Malophoros*, *Dionysios* à Dionysos, *Héraios* à Héra, *Hérakleios* à Héraclès, *Machaneus/Machaneios* à Zeus *Machaneus*, *Karneios* à Apollon *Karneios*, *Latoios* à Apollon *Latôos*, *Lykeios* à Apollon *Lykeyos*, et c'est peut-être aussi Apollon qui était célébré durant les mois *Petageitnios* et *Apellaios*⁴⁵. Le mois *Agrianios* renvoie également à une fête religieuse, mais celle-ci reste difficile à mettre en rapport avec une divinité particulière⁴⁶.

Quant au mois *Eukleios*, il serait à mettre en relation avec l'épiclèse *Eukleia*, sous laquelle Artémis était célébrée dans plusieurs cités, notamment en Béotie et sans doute aussi à Corinthe⁴⁷.

La même explication pourrait être fournie pour *Potamios*, dont le nom ferait référence, selon nous, à une épiclese divine, appartenant peut-être à Artémis ou à Aphrodite. De fait, Pindare qualifie Artémis de Syracuse de déesse « fluviale » (*potamia*)⁴⁸. On remarque aussi qu'un mois consacré à Aphrodite (*Aphrodisios*) figurait dans le calendrier bithynien à la place occupée par *Agrianios* dans le calendrier byzantin⁴⁹, un mois, qui a probablement été remplacé par *Potamios* à Chalcédoine. Or, comme il a déjà été noté, plusieurs correspondances existaient entre le calendrier bithynien et les calendriers des colonies mégariennes : *Dionysios* est commun aux Bithyniens et aux Mégariens, et à la place d'*Artémisios* et de *Malophorios*, on trouve respectivement en Bithynie *Bendidaios* (Artémis entretient un rapport étroit avec Bendis) et *Démétrios*⁵⁰. Les mois *Aphrodisios* du calendrier bithynien et *Potamios* de Chalcédoine pourraient ainsi enrichir la liste des correspondances entre ces calendriers.

Par ailleurs, il convient de noter que le culte d'Aphrodite est bien attesté à Chalcédoine : Denys de Byzance situe un sanctuaire de la déesse au nord de la ville, près d'un ruisseau appelé Himéros, nom porté par l'une des divinités qui forment habituellement le cortège d'Aphrodite⁵¹. Le même auteur place au nord de Chalcédoine, à l'embouchure d'Arétas, un *Potamônion*, peut-être le lieu d'un autre sanctuaire d'Aphrodite. Notons également qu'Hanell proposait une explication différente pour le mois *Potamios*, en le mettant en rapport avec un éventuel culte rendu par les Chalcédoniens au dieu-fleuve Kalchedon⁵².

⁴⁵ Hanell, *Megarische Studien*, p. 194–204 ; C. Antonetti, « Le culte d'Apollon entre Mégare et ses colonies du Pont », in *Religions du Pont-Euxin. Actes du VIII^e Symposium de Vani (Colchide)-1997*, O. Lordkipanidzé, P. Lévêque (éds.), Besançon-Paris, 1999, p. 17–24 ; Avram, in *ISM III*, p. 92–95.

⁴⁶ Hanell, *Megarische Studien*, p. 201 ; C. Trümpy, *op. cit.*, p. 126–128.

⁴⁷ Hanell, *Megarische Studien*, p. 200 ; C. Trümpy, *op. cit.*, p. 152.

⁴⁸ Pindare, *Pythiques*, II, 11.

⁴⁹ C. Trümpy, *op. cit.*, p. 276–277.

⁵⁰ Hanell, *Megarische Studien*, p. 192 ; Avram, *Calendriers*, p. 29 ; *idem*, in *ISM III*, p. 113.

⁵¹ Denys de Byzance, 111, p. 34 (éd. Güngerich). La déesse Aphrodite apparaîtrait sur les monnaies de Chalcédoine à l'époque impériale : W. H. Waddington, E. Babelon, T. Reinach, *op. cit.*, p. 301, n° 73, p. 306, n° 105.

⁵² Hanell, *Megarische Studien*, p. 202 ; cf. C. Trümpy, *op. cit.*, p. 153, n. 655. Pour la localisation de *Potamônion* dans le territoire de Chalcédoine, voir Denys de Byzance, 103, p. 32 (éd. R. Güngerich). Selon une tradition littéraire, la cité de Chalcédoine tirait son nom d'un fleuve homonyme : Denys de Byzance 111, p. 34 (éd. R. Güngerich) ; Hésychios, *FGrHist* 390 F 21.

À ce stade de l'analyse, on retiendra que les mois attestés dans les colonies mégariennes et héracléotes renvoient à des divinités qui sont célébrées sous les mêmes épicleses à Mégare (Déméter *Malophoros*, Apollon *Latôos*, Apollon *Lykeios*) ou qui sont richement documentées dans le monde mégarien (Apollon, Artémis, Dionysos, Zeus)⁵³.

De même, il est intéressant de remarquer que certains mois (*Bosporios*, *Hérakleios*, *Potamios*, peut-être aussi *Héraios*) présents dans les colonies ne conservent pas l'héritage mégarien. On a affaire à des mois qui sont en rapport avec des traditions et des fêtes locales, créées dans les colonies après la fondation (la fête des *Bosporia* en l'honneur de la Phosphoros à Byzance), ou encore qui sont en rapport avec des cultes introduits dans les colonies par des *apoikoi* non mégariens (béotiens, corinthiens, argiens), à savoir les cultes d'Héraclès et peut-être aussi le culte d'Héra. De fait, Héraclès et Héra sont peu célébrés en Mégaride, les deux divinités font en revanche l'objet de cultes en Béotie, en Corinthie et en Argolide. Ces régions ont fourni des contingents de colons pour la fondation de Byzance par les Mégariens, tandis qu'Héraclée du Pont est une fondation mégaro-béotienne⁵⁴.

LES CALENDRIERS DE MÉGARE ET D'AIGOSTHÈNES

Les Mégariens de Grèce n'avaient pas pour habitude de faire mentionner les mois dans leurs inscriptions publiques. C'est la raison pour laquelle on ne trouve qu'un seul mois attesté à Mégare : le mois Πάναμος apparaît dans un décret datant du début du II^e siècle. Ce décret est un *unicum* dans l'épigraphie mégarienne, il porte sur l'arbitrage entre Aigosthènes et Pagai au sujet de la possession des territoires frontaliers, notamment le port de Panormos sur le golfe de Corinthe. Cette affaire prit une importance régionale, car les deux principales confédérations de l'époque, la Confédération béotienne et la Ligue achéenne, sont intervenues pour soutenir les deux parties. Les Béotiens appuyèrent Aigosthènes, tandis que les Achéens envoyèrent des représentants pour défendre Pagai et son alliée, Mégare⁵⁵. C'est probablement en raison du caractère international de cette dispute territoriale que les Mégariens font mention dans l'intitulé du décret des magistrats éponymes de Mégare et de la Ligue achéenne, suivis par le nom du mois où la décision a été prise, soit le mois mégarien Πάναμος, avec sa correspondance dans le calendrier numéral achéen. Autrement dit, ils fournissent une double datation, civique et fédérale⁵⁶.

⁵³ C. Antonetti, *op. cit.* (n. 45), p. 17–24 ; *eadem, op. cit.* (n. 5), p. 83–94.

⁵⁴ Robu, *Mégare*, p. 271–272, 277, 300.

⁵⁵ *IG VII 188–189*. Ce décret est à consulter dans l'édition de L. Robert, « Hellenica. I. Inscriptions de Pagai en Mégaride relatives à un arbitrage », *RPh* 13, 1939, p. 97–122 (= *Opera Minora Selecta*, II, Amsterdam, 1969, p. 1250–1275).

⁵⁶ A. Robu, « Recherches sur l'épigraphie de la Mégaride : le décret d'Aigosthènes pour Apollodôros de Mégare (*IG VII, 223*) », in *Philologos Dionysios. Mélanges offerts au professeur Denis Knoepfler*, N. Badoud (éd.), Genève, 2011, p. 86–87.

Le mois Πάναμος n'est jamais attesté dans le milieu colonial, et faute d'autres attestations émanant de Mégare, Hanell, Avram et Trümpy se sont appuyés sur la documentation des colonies pour reconstituer le calendrier mégarien archaïque. Cette démarche a été critiquée par Russell, qui note : « to attempt reconstructions of the calendar of Megara on the Byzantium's calendar, as Trümpy and Avram do, is dangerous : Megara's calendar may have been *roughly* similar to those of the Pontic colonies, but it was probably not identical »⁵⁷. Cependant, ces spécialistes n'ont pas soutenu que les calendriers de Mégare et de ses colonies aient été identiques, mais ils ont seulement essayé d'établir les correspondances entre les différents calendriers des cités mégariennes.

Assurément, certaines propositions peuvent faire l'objet de discussions. Avram et Trümpy proposent par exemple de supprimer dans le calendrier de Mégare le mois *Latoios* et de garder *Héraios*, un mois attesté à Byzance et en Bithynie. Or, le mois *Latoios* devait figurer, on l'a vu, dans le calendrier mégarien, compte tenu du lien qui existe entre ce mois et le culte d'Apollon *Latôos*. En revanche, on ne sait pas si les Mégariens de Grèce avaient dans leur calendrier un mois *Héraios*, le culte d'Héra étant peu documenté en Mégaride.

Pour le reste, il est vraisemblable que les mois suivants faisaient partie du calendrier mégarien archaïque : *Karneios*, *Machaneios*, *Petageitnios*, *Dionysios*, *Eukleios*, *Artémisios*, *Lykeios*, *Apellaios*, *Latoios*, *Malophorios*. Dans tous les cas, ce sont des mois qui avaient une importance dans le calendrier religieux de Mégare. Ainsi, le tableau suivant peut être proposé, les mois non attestés étant signalés par un astérisque. Il faut également garder à l'esprit que sauf pour Byzance, la succession des mois n'est pas certaine, elle n'est donnée ici qu'à titre indicatif.

Tableau III

	Mégare	Byzance	Chalcédoine	Callatis	Chersonèse Taurique
Sept.-Oct.	Ἡραῖος*/ Πάναμος	Ἡραῖος	Ἡραῖος*/ Ποτάμιος	Ἡραῖος*/ Ἡράκλειος*	Ἡραῖος*/ Ἡράκλειος
Oct.-Nov.	Καρνεῖος*	Καρνεῖος	Καρνεῖος*	Καρνεῖος*	Καρνεῖος*
Nov.-Déc.	Μαχάνειος*/ Μαχανεύς*	Μαχάνειος	Μαχάνειος	Μαχανεύς	Μαχάνειος*/ Μαχανεύς*
Déc.-Janv.	Πεταγείντιος*	Πεταγείντιος	Πεταγείντιος	Πεταγείντιος	Πεταγείντιος*
Janv.-Fév.	Διονύσιος*	Διονύσιος	Διονύσιος	Διονύσιος	Διονύσιος
Fév.-Mars	Εὐκλείος*	Εὐκλείος	Εὐκλείος*	Εὐκλείος	Εὐκλείος
Mars-Avril	Ἄρτεμῖσιος*	Ἄρτεμῖσιος	Ἄρτεμῖσιος	Ἄρτεμῖσιος	Ἄρτεμῖσιος*
Avril-Mai	Λύκειος*	Λύκειος	Λύκειος*	Λύκειος	Λύκειος
Mai-Juin	Ἄπελλαῖος*	Βοσπόριος	Ἄπελλαῖος	Ἄπελλαῖος	Ἄπελλαῖος*
Juin-Juillet	Λατοῖος*	Λατοῖος	Λατοῖος*	Λατοῖος*	Λατοῖος
Juillet-Août	Πάναμος/ Ἀγριάντιος*	Ἀγριάντιος	Ἀγριάντιος*/ Ποτάμιος	Ἀγριάντιος*/ Ἡράκλειος*	Ἀγριάντιος*/ Ἡράκλειος
Août-Sept.	Μαλοφόριος*	Μαλοφόριος	Μαλοφόριος*	Μαλοφόριος	Μαλοφόριος*

⁵⁷ T. Russell, *op. cit.*, p. 189.

L'examen des occurrences reproduites dans le tableau III permet de formuler plusieurs remarques. Premièrement, on constate que les mois qui se rattachent à un culte mégarien spécifique (Déméter *Malophoros*, Apollon *Lykeios*, Apollon *Latôos*) ou à des divinités très célébrées dans le monde mégarien (Apollon, Artémis, Dionysos, Zeus) sont communs à plusieurs calendriers.

Deuxièmement, comme D. Knoepfler nous l'a fait remarquer, ce n'est peut-être pas une coïncidence si ce sont plutôt les mois d'été (*Apellaios*, *Panamos/Agrianios*) et peut-être aussi d'automne (*Héraios*) qui changent dans les cités coloniales. Ce sont des périodes de l'année qui se caractérisent par une multiplication des fêtes, et cela a pu avoir comme résultat l'apparition de nouveaux mois.

Troisièmement, outre Bosphorios, il existe actuellement trois autres mois à Byzance (*Karneios*, *Agrianios*, *Héraios*) qui ne trouvent pas de correspondance dans les autres cités mégariennes. On peut retirer de cette liste *Karneios*, celui-ci étant un mois pandorien, qui faisait sans doute partie du bagage des Mégariens arrivés sur les rives du Bosphore thrace. On ne sait pas en revanche si le mois *Agrianios* appartenait au calendrier mégarien, car ce mois est certes attesté en milieu dorien, mais il est aussi présent ailleurs, notamment en Béotie, lieu de départ, avec la Mégaride, des colons ayant participé à la fondation de Byzance.

De même, le mois *Héraios* est commun à plusieurs cités ioniennes et doriennes. Ce mois peut témoigner de l'importance que le culte d'Héra a pris à Byzance, et éventuellement de la participation d'autres colons à la fondation de cette cité (des Corinthiens, des Argiens). Une seconde solution serait de considérer *Héraios* comme l'indice en faveur d'un ancien culte mégarien d'Héra, oblitéré à Mégare, mais qui fut conservé dans le milieu colonial.

Quant au mois *Panamos*, il est difficile de dater son apparition à Mégare. Les modernes estiment en règle générale qu'il faisait partie du calendrier mégarien archaïque et ce n'est que le hasard des découvertes qui expliquerait son absence dans les colonies⁵⁸. Certes, cette hypothèse reste envisageable, vu la présence de ce mois dans les calendriers d'autres cités doriennes (Corinthe, Argos, Sparte). Mais il ne faut pas oublier que Πάναμος n'est pas spécifique aux cités doriennes, il est aussi présent en Béotie, avec laquelle les Mégariens ont des relations étroites dans l'Antiquité, ou encore dans le calendrier ionien archaïque, sous la forme Πάνημος⁵⁹. On peut avoir donc affaire à un mois panhellénique. Il n'est pas exclu dès lors qu'à l'époque classique et hellénistique le mois *Panamos* ait pris la place occupée par le mois *Agrianios* ou le mois *Héraios* dans le calendrier archaïque. Rien n'empêche en effet que le calendrier de Mégare ait connu des modifications à l'époque classique ou hellénistique. Dans ce cas, ce ne serait pas le hasard qui expliquerait l'absence de l'attestation de *Panamos* dans les colonies mégariennes,

⁵⁸ Avram, *Calendriers*, p. 30 ; idem, in *ISM III*, p. 114 ; C. Trümper, *op. cit.*, p. 154-155.

⁵⁹ Pour la présence de Πάναμος/Πάνημος dans le calendrier ionien archaïque et dans les calendriers de Sparte, d'Argos, de Corinthe et de la Confédération béotienne, voir C. Trümper, *op. cit.*, p. 26-29, 135-137, 144-145, 155, 244-245.

mais le fait que ce mois fut introduit dans la métropole à une époque bien ultérieure à la fondation des colonies.

Quoi qu'il en soit, il est fort probable que *Panamos* a été remplacé dans le milieu colonial par un mois à caractère local : *Potamios* à Chalcédoine, *Hérakleios* à Héraclée du Pont et dans ses colonies.

Par ailleurs, on n'a pas d'indices selon lesquels les Mégariens ont adopté le calendrier numéral achéen, suite à leur entrée dans la Ligue achéenne peu après le milieu du III^e siècle. En revanche, un calendrier numéral apparaît à Aigosthènes, bourg mégarien qui obtient l'indépendance dans la seconde moitié du III^e siècle. À l'image de Mégare, Aigosthènes adopte plusieurs magistratures béotiennes (l'archonte éponyme, les polémarques), lors de l'appartenance au *koinon* béotien, et des institutions achéennes (les *synarchiai*), suite à l'entrée dans le *koinon* achéen. Mieux encore, un décret datant de la première moitié du II^e siècle fait mention du mois *Tritos*⁶⁰. A. E. Samuel note dans son ouvrage sur les calendriers antiques que ce mois appartient au calendrier mégarien, tout comme le mois *Panamos*⁶¹. En réalité, cette affirmation est erronée, *Tritos* est un mois du calendrier d'Aigosthènes⁶². Il y avait peut-être là une volonté de se différencier de leurs voisins de Mégare, comme en témoignent également les pratiques épigraphiques différentes dans les deux cités⁶³.

À notre sens, le modèle pour le calendrier aigosthénien est à chercher dans la Ligue achéenne, car les Achéens employaient, eux aussi, un calendrier numéral. Il est permis de supposer que l'entrée d'Aigosthènes dans le *Koinon* achéen, peu après la dissolution de la Confédération béotienne par le Sénat romain en 171, fut suivie de l'adoption de plusieurs institutions achéennes (le calendrier, les *synarchiai*)⁶⁴. C'est là un aspect fort intéressant pour l'étude du fédéralisme antique, en particulier pour ce qui est du rapport entre les institutions civiques et fédérales.

CONCLUSIONS

L'étude des calendriers des cités mégariennes confirme la thèse de K. Hanell, reprise avec de nouveaux arguments par A. Avram et C. Trümpy, sur le rôle de la métropole dans l'introduction du calendrier dans les colonies. En effet, il est fort probable que le calendrier de la Mégare archaïque est en bonne partie le même que celui de ses colonies. Des différences existent et des développements locaux sont documentés dans les *apoikiai*, on l'a vu dans le cas des mois *Bosporios*, *Potamios* et *Hérakleios*.

Les nouveaux mois dans les colonies, tout comme les cultes non mégariens (le culte d'Héraclès à Héraclée du Pont, peut-être aussi le culte d'Héra à Byzance)

⁶⁰ IG VII 223.

⁶¹ A. E. Samuel, *op. cit.*, p. 89.

⁶² Cf. Hanell, *Megarische Studien*, p. 193, n. 1.

⁶³ P. Liddel, « The Decree Culture of the Ancient Megarid », *CQ*, 59, 2, 2009, p. 427.

⁶⁴ A. Robu, *op. cit.* (n. 56), p. 94.

offraient aux colons non mégariens (béotiens, argiens) la possibilité d'établir une communauté de culte avec les Mégariens. L'adoption d'un calendrier est liée aux fêtes célébrées par les *apoikoi*. Le calendrier et, de manière générale, les coutumes institutionnelles (*nomima*) des colonies sont le résultat des négociations locales entre différents groupes de colons.

I. Malkin a bien noté que les *nomima* « were certainly neutral, and were symbolic of collective identity »⁶⁵. On voit d'ailleurs que les *nomima* permettaient encore à l'époque de Thucydide d'identifier l'origine d'une colonie⁶⁶. Les Grecs des colonies se montrent parfois plus traditionalistes que ceux de la métropole, comme le prouve par exemple l'emploi du dialecte mégarien à Chersonèse Taurique à l'époque impériale, une période où la *koinè* était bien implantée à Mégare⁶⁷.

Par ailleurs, les *nomima* peuvent changer à la fois dans la métropole et dans le milieu colonial. Ainsi, Mégare et Aigosthènes modifient leurs institutions suite à l'entrée dans les États fédéraux hellénistiques, en prenant comme modèle des magistratures béotiennes ou achéennes, voire même le calendrier achéen pour Aigosthènes. On a, avec cet exemple, un indice supplémentaire de la dynamique des institutions civiques dans le monde grec.

Les colonies ont introduit, elles aussi, de nouvelles institutions, mais lorsque cela arrive, on constate qu'elles mettent en valeur des traditions locales. C'est par exemple le cas d'Apollon, un ancien dieu mégarien qui acquit des compétences oraculaires à Chalcédoine, étant célébré sous l'épiclèse *Chrestèrios* (« Oraculaire »)⁶⁸.

La thèse de T. Russell selon laquelle les cités « doriennes » du Pont-Euxin ont établi des institutions similaires pour renforcer leurs « réseaux » et pour se distinguer des colonies ioniennes de la région reste difficile à suivre, car aucun document antique ou parallèle ne vient l'appuyer. En revanche, le transfert du calendrier mégarien depuis la métropole vers la colonie trouve des analogies ailleurs, notamment dans le cadre de la colonisation eubéenne⁶⁹ et dans la colonisation milésienne⁷⁰.

Les *apoikiai* mégariennes ont bien évidemment la conscience d'une origine commune, elles établissent des relations sur la base de la parenté (*syngéneia*). Mais

⁶⁵ I. Malkin, *A Small Greek World. Networks in the Ancient Mediterranean*, Oxford, 2011, p. 191.

⁶⁶ Thucydide, VI, 5, 1.

⁶⁷ M. L. del Barrio Vega, *op. cit.*, p. 514.

⁶⁸ *I. Kalchedon*, 5.

⁶⁹ Pour les liens institutionnels unissant les cités de l'Eubée et celles de la péninsule Chalcidique, voir : D. Knoepfler, « Le calendrier des Chalcidiens de Thrace. Essai de mise au point sur la liste et l'ordre des mois eubéens », *JSavants*, 1989, p. 23–59 ; idem, « The Calendar of Olynthus and the Origin of the Chalcidians in Thrace », in *Greek Colonists and Native Populations*, J.-P. Descœudres (éd.), Oxford, 1990, p. 99–115 ; C. Trümpy, *op. cit.*, p. 39–54 ; E. Voutiras, « La réconciliation des Dikaïopolites : une nouvelle inscription de Dikaia de Thrace, colonie d'Érétrie », *CRAI*, 2008, p. 781–792 ; B. Gray, *Stasis and Stability. Exile, the Polis, and the Political Thought, c. 404–146 B.C.*, Oxford, 2015, p. 41–57.

⁷⁰ N. Ehrhardt, *Milet und seine Kolonien. Vergleichende Untersuchung der kultischen und politischen Einrichtungen*², Frankfurt am Main, 1988, p. 113–126 ; C. Trümpy, *op. cit.*, p. 89–93 ; D. Chiekova, *op. cit.*, p. 301–302.

la parenté n'empêche pas les conflits, comme ce fut le cas entre Byzance et Callatis à l'époque hellénistique au sujet de l'*emporion* de Tomis⁷¹. Il n'y a aucun témoignage pour prouver l'idée d'une volonté de créer ensemble des traditions communes à l'époque classique ou hellénistique. L'idée même d'une « identité doriennne » doit être écartée pour l'époque archaïque et classique, car celle-ci ne commence à être attestée dans les cités pontiques qu'à l'époque impériale, dans un contexte bien particulier de recherches des origines⁷².

Il ne faut pas chercher une date précise pour le transfert des institutions de la métropole, mais les chefs des colons doivent avoir joué un rôle dans l'introduction du calendrier et dans l'établissement des cultes civiques. Le calendrier est lié aux fêtes de la cité et à l'accomplissement des rites et des sacrifices spécifiques à chaque culte. Or les *apoikoi* devaient accomplir des sacrifices, et parfois ce privilège était réservé à certaines familles⁷³.

Il est vrai que les calendriers des colonies ne sont pas attestés à l'époque archaïque, mais le dialecte, l'alphabet, l'onomastique, des cultes mégariens sont bien documentés dans les colonies à cette période. Il n'y a donc aucune raison de penser que les choses se soient passées différemment pour le calendrier, qui était avant tout un calendrier religieux. Célébrer une divinité mégarienne telle que Déméter *Malophoros*, dont le culte remonte à l'époque de fondation de Sélinonte⁷⁴, signifiait accomplir des rites spécifiques et organiser des fêtes en l'honneur de la déesse à des moments précis de l'année, sans nul doute lors du mois *Malophorios*.

Serait-il possible d'admettre que l'introduction de *Malophorios* dans le calendrier soit le résultat d'une décision prise dans les colonies à l'époque classique ou hellénistique ? En réalité, rien ne permet de mettre en doute l'opinion que l'introduction du calendrier se fit dans le milieu colonial en même temps que l'établissement des cultes par les fondateurs de la cité. Il est aussi fort probable qu'introduire une magistrature mégarienne ou un mois du calendrier de Mégare était le résultat d'une décision collective, qui impliquait toute la communauté, et non pas une initiative individuelle. Assurément, la colonisation grecque n'est pas le résultat d'un mouvement d'aventuriers, mais un déplacement cohérent de population, régi par des lois (*nomoi*) et dont le résultat, la création d'une nouvelle

⁷¹ Memnon, *FGrH* 434 F 13 (21) (= Phot. *Bibl.* cod. 224, 228 a-b).

⁷² L. Robert, *À travers l'Asie Mineure. Poètes et prosateurs, monnaies grecques, voyageurs et géographie*, Paris, 1980, p. 412–414.

⁷³ On trouve dans les colonies mégariennes des cultes à caractère familial. Voir à cet égard : A. Robu, « Le culte de Zeus Meilichios à Sélinonte et la place des groupements familiaux et pseudo-familiaux dans la colonisation mégarienne », in *La norme en matière religieuse en Grèce ancienne*, P. Brulé (éd.), *Kernos* Suppl. 21, Liège, 2009, p. 277–291. Sur les liens culturels entre métropole et colonies, voir en particulier : I. Malkin, *Religion and Colonization in Ancient Greece*, Leiden, 1987, surtout p. 114–134.

⁷⁴ M. Dewailly, « Les statuettes aux parures du sanctuaire de la Malophoros à Sélinonte. Contexte, typologie et interprétation d'une catégorie d'offrandes », *Cahiers Centre Jean Bérard* 17, Naples, 1992, p. 3–6 ; V. Hinz, *Der Kult von Demeter und Kore auf Sizilien und in der Magna Grecia*, Palilia, Band 4, Wiesbaden, 1998, p. 144–152.

citée, est visible sur le sol, dans les monuments sacrés et les bâtiments publics, mais il est aussi illustré par les coutumes institutionnelles (*nomima*) reproduites par les Grecs dans les *apoikiai*.

ABRÉVIATIONS

- Avram, *Calendriers* : A. Avram, « Les calendriers de Mégare et de ses colonies pontiques », in *Religions du Pont-Euxin, Actes du VIII^e Symposium de Vani (Colchide)-1997*, O. Lordkipanidzé, P. Lévêque (éds.), Besançon-Paris, 1999, p. 25–31
Bull. ép. : *Bulletin épigraphique de la Revue des Études grecques*.
 Hanell, *Megarische Studien* : K. Hanell, *Megarische Studien*, Lund, 1934.
I. Byzantion : A. Łajtar (éd.), *Die Inschriften von Byzantion, I. Die Inschriften*, Bonn, 2000 (IK, 58, 1).
IGBulg. I² : G. Mihailov (éd.), *Inscriptiones Graecae in Bulgaria repertae*, vol. I², Sofia, 1970.
IK : *Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien*, Bonn, 1972-.
I. Kalchedon : R. Merkelbach, F.K. Dörner, S. Şahin (éds.), *Die Inschriften von Kalchedon*, Bonn, 1980 (IK, 20).
IG : *Inscriptiones Graecae*, Berlin, 1873-.
IOSPE I² : V. Latyshev (éd.), *Inscriptiones antiquae orae septentrionalis Ponti Euxini Graecae et Latinae²*, vol. I, Saint-Petersbourg, 1916 (Hildesheim, 1965).
IOSPE III³ : I. Makarov (éd.), *Inscriptiones antiquae orae septentrionalis Ponti Euxini Graecae et Latinae³*, vol. III, *Inscriptions of Chersonesos and vicinity*, 2017, édition électronique : <http://iospe.kcl.ac.uk/index.html> (consulté le 29 mai 2019).
ISM III : A. Avram (éd.), *Inscriptions grecques et latines de Scythie Mineure*, vol. III : *Callatis et son territoire*, Bucarest-Paris, 1999.
 Robu, *Mégare* : A. Robu, *Mégare et les établissements mégariens de Sicile, de la Propontide et du Pont-Euxin. Histoire et institutions*, Berne, 2014.
SEG : *Supplementum epigraphicum graecum*, Leiden, 1923–1971, Alphen aan den Rijn, 1979–1980, Amsterdam, 1979–2005, Boston 2006-.

Carte : Mégare, les colonies mégariennes et héracléotes, d'après Robu, *Mégare*, p. 488.

